



Commission scolaire
du Chemin-du-Roy

Convention de partenariat



entre la Commission scolaire du Chemin-du-Roy
et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

2010-2015

Réalise
des
PROJETS
d'AVENIR!

Table des matières

Le but de la convention.....	4
Les références au cadre légal et réglementaire.....	4
Le contexte général de la Commission scolaire.....	5
Notre offre de services	6
Services éducatifs.....	6
Services administratifs.....	6
Situation financière.....	7
Tableau 1 : Répartition de l'enveloppe budgétaire 2009-2010.....	7
Nos ressources humaines	8
Nos partenaires.....	8
Portrait de nos familles en 2006.....	8
Nos établissements.....	9
Tableau 2 : Répartition des écoles selon l'indice de milieu socio-économique (IMSE).....	9
Nos élèves	9
Élèves immigrants.....	10
La concurrence.....	10
But 1 L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans.....	11
Tableau 3 : Taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans selon le suivi de la cohorte 2001-2008	12
Tableau 4 : Diplomation et qualification séparées selon le suivi de la cohorte 2001-2008, avant l'âge de 20 ans	13
Tableau 5 : Sorties sans diplôme ni qualification (décrochage) en formation générale des jeunes (annuel) de 2003-2004 à 2005-2006	16
Tableau 6 : Sorties sans diplôme ni qualification (décrochage) en formation générale des jeunes (annuel) en 2006-2007 et 2007-2008	16
But 2 L'amélioration de la maîtrise du français	19

Tableau 7 : Taux de réussite au primaire et au secondaire en écriture et en lecture	20
Tableau 8 : Taux de réussite au primaire en écriture et en lecture selon l'indice IMSE.....	21
But 3 L'amélioration de la persévérance et de la réussite chez certains groupes cibles dont les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage	26
Tableau 9 : Identification des élèves HDAA	27
Tableau 10 : Taux d'intégration des élèves HDAA	28
Tableau 11 : Proportion des élèves qui entrent en retard au secondaire	28
But 4 L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire dans les établissements	30
Tableau 12 : Nombre d'équipes sportives inter-écoles dans nos écoles en 2009-2010	31
Tableau 13 : Nombre d'écoles qui ont adhéré à la démarche école en santé	32
But 5 L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle.....	34
Mécanismes de suivi	37
Mécanismes de reddition de comptes.....	37
Les engagements des parties.....	37
La durée de la convention.....	38
Les signataires de la convention de partenariat	39

Le but de la convention

Tel que prévu à l'article 459 de la Loi sur l'instruction publique, le but de la convention de partenariat est de convenir entre le ministre et la Commission scolaire des mesures requises pour assurer la mise en œuvre du plan stratégique de la Commission scolaire.

L'article 459.3 stipule qu'elle porte notamment sur les éléments suivants :

- ✓ les modalités de la contribution de la Commission scolaire à l'atteinte des buts fixés et des objectifs mesurables déterminés par le ministre;
- ✓ les moyens que la Commission scolaire entend prendre pour s'assurer de l'atteinte des objectifs spécifiques qu'elle a établis dans son plan stratégique;
- ✓ les mécanismes de suivi et de reddition de comptes mis en place par la Commission scolaire.

Les références au cadre légal et réglementaire

La convention de partenariat entre le ministre et la Commission scolaire est conclue dans le cadre des dispositions de la Loi sur l'instruction publique et des règlements applicables aux commissions scolaires.

Elle permet de mettre en lien la responsabilité confiée au ministre, par l'article 459 de la Loi, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population.

En vertu de l'article 209.1, en préalable à la conclusion de la convention de partenariat, la Commission scolaire doit inclure dans son plan stratégique des orientations stratégiques et des objectifs qui tiennent compte :

- ✓ des objectifs du plan stratégique établi par le Ministère;
- ✓ des autres orientations, buts fixés et objectifs mesurables déterminés par le ministre, en application de l'article 459.2, en fonction de la situation de la commission scolaire.

Le contexte général de la Commission scolaire

Le territoire de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy s'étend de Sainte-Anne-de-la-Pérade jusqu'à Maskinongé et compte 20 municipalités. Celles-ci se situent en milieu rural et en milieu urbain. Les municipalités desservies par la Commission scolaire du Chemin-du-Roy font partie de la conférence régionale de la Mauricie.

La Commission scolaire compte trente-six écoles primaires, dix écoles secondaires, un centre d'éducation des adultes et deux centres de formation professionnelle, répartis dans soixante-dix-neuf bâtisses.

Notre organisation vit actuellement une décroissance de sa clientèle. Le nombre d'élèves du préscolaire 5 ans, du primaire et du secondaire est passé de 19 406 élèves en 2000-2001 à 15 760 en 2009-2010 au secteur des jeunes et nos prévisions font état que cette diminution se poursuivra. En 2013-2014, nous compterons 14 269 élèves.

Au plan démographique, dans les 20 prochaines années, le Québec verra croître sa population de 15,8 %. Onze régions administratives connaîtront le même phénomène. En Mauricie, la hausse sera de 5,5 %, c'est donc bien en deçà de l'augmentation prévue pour l'ensemble du Québec.

En 2031, les personnes âgées de 65 ans et plus compteront pour plus du tiers dans quatre régions administratives, dont la Mauricie. En effet, 33,5 % des personnes seront âgées de 65 ans et plus. Cette population vieillissante maintiendra la Mauricie parmi les régions affichant les plus faibles indices de remplacement de la main-d'œuvre.

Trois centres de santé et de services sociaux sont présents sur le territoire de notre Commission scolaire. Deux Cegeps, l'un public et l'autre privé, offrent l'enseignement technique et pré-universitaire. L'Université du Québec à Trois-Rivières offre les services d'enseignement du 1^{er}, 2^e et 3^e cycle de niveau universitaire.

Notre offre de services

Services éducatifs

- Programme Passe-Partout
- Préscolaire 4 ans
- Préscolaire 5 ans
- Les trois cycles du primaire
 - Programmes reconnus MELS
- Les deux cycles du secondaire au secteur jeunes et adultes
 - Centres d'intérêt et programmes reconnus MELS
 - Concomitance, Accès DEP, cours à temps partiel, cours d'été
- Pour les élèves HDAA
 - Intégration en classe ordinaire
 - Intégration en classe ordinaire avec point de service pour les élèves handicapés (primaire)
 - Classe spécialisée dans une école régulière
 - École spécialisée
- La formation professionnelle
 - DEP 3^e secondaire (de base) à la carte
 - DEP 4^e secondaire à la carte
 - DEP 4^e secondaire avec entente
- Un centre de services aux entreprises dans une approche régionalisée

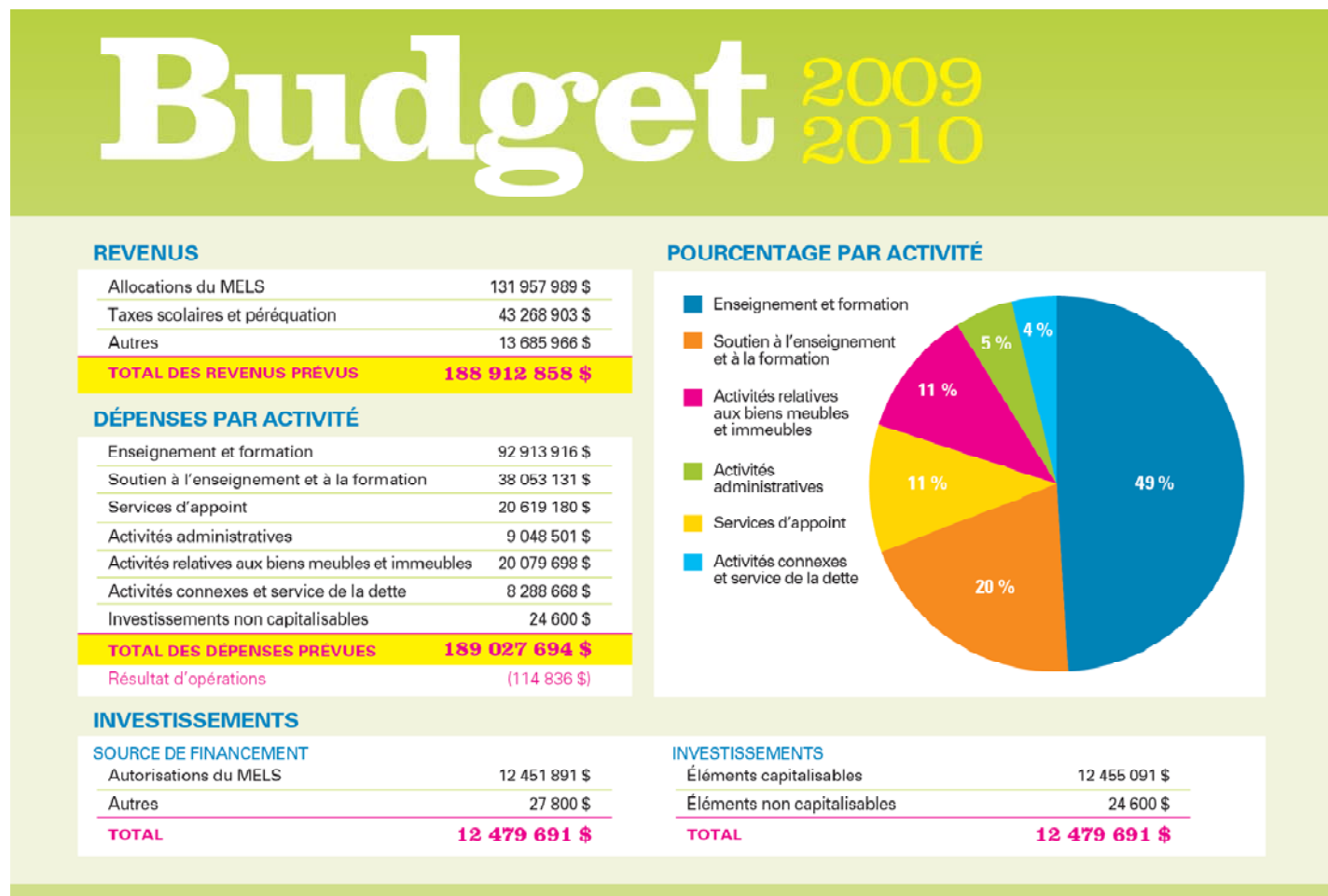
Services administratifs

La Commission scolaire offre également aux parents la possibilité d'inscrire leur enfant dans 22 services de garde qui desservent 34 écoles primaires. De plus, le service du transport scolaire dessert quotidiennement 15 097 élèves provenant de nos écoles ainsi que des institutions privées de notre territoire.

Situation financière

En 2009-2010, le budget de la Commission scolaire est de 201 507 385 \$ dont 12 479 691 \$ sont consacrés aux investissements. De ce budget, 49 % est consacré au secteur de l'enseignement et de la formation et 20 % au soutien à l'enseignement et à la formation.

Tableau 1 : Répartition de l'enveloppe budgétaire 2009-2010



Source : Données Commission scolaire du Chemin-du-Roy, janvier 2010

Nos ressources humaines

Notre effectif se répartit comme suit : 1 751 enseignants, 901 personnels de soutien, 200 professionnels et 106 gestionnaires. Parmi eux, nous comptons 555 hommes (30 %) dont l'âge moyen est de 47 ans et 1 308 femmes (70 %) dont l'âge moyen est de 44 ans.

Nos partenaires

La Commission scolaire compte au-delà de 100 partenaires, dont les municipalités de son territoire, les organismes du ministère de la Santé et des Services sociaux ainsi que différents regroupements sociaux et économiques. Plusieurs projets sont issus de ces divers partenariats, notamment : École en santé, Plan d'action pour contrer la violence à l'école, Alternative à la suspension, Écoles en forme et en santé, Aide aux devoirs, Préscolaire 4 ans, École citoyenne...

Portrait de nos familles en 2006

La proportion des familles où aucun des deux parents n'est diplômé est de 9,1 %, ce qui est semblable à l'ensemble du Québec (9,1 %). La proportion des familles où la mère n'a aucun diplôme est de 15,3 % ce qui est plus élevé que l'ensemble du Québec (13,6 %). La proportion des familles monoparentales avec un parent de sexe féminin est de 18,4 % ce qui est légèrement inférieur à l'ensemble du Québec (18,8 %). Enfin, la proportion des familles monoparentales avec un parent de sexe masculin est de 4,7 % comparativement à 5,3 % pour l'ensemble du Québec.

La proportion des familles où les parents sont inactifs est de 7,2 % ce qui est semblable à l'ensemble du Québec (7,1 %). Quant à la proportion des familles vivant sous le seuil de faible revenu, elle est de 14,8 % pour notre territoire ce qui est inférieur de 3,4 % par rapport à l'ensemble du Québec (18,2 %).

Nos établissements

Tableau 2 : Répartition des écoles selon l'indice de milieu socio-économique (IMSE)

IMSE	1-2-3	4-5-6-7	8-9-10
Nombre d'écoles primaires	6	16	14

IMSE	4	5	7	8	9	10
Nombre d'écoles secondaires	2	4	1	1	1	1

Source : Données du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Treize écoles primaires et deux écoles secondaires font partie de la stratégie *Agir autrement*. L'école primaire de Louiseville et l'école secondaire l'Escale agissent à titre d'écoles phares pour le MELS. La stratégie est implantée depuis plusieurs années à l'école secondaire l'Escale de Louiseville. Quant aux autres milieux, ils en sont au tout début de l'implantation et les effets escomptés sont à venir.

Nos élèves

En 2009-2010 nous comptons :

- 309 élèves au préscolaire 4 ans et Passe-Partout
- 1 155 élèves au préscolaire 5 ans
- 7 267 élèves au primaire
- 7 338 élèves au secondaire
- 747 élèves à l'éducation des adultes
- 1 699 élèves à la formation professionnelle

Pour un total de 18 515 élèves

Élèves immigrants

En 2007-2008, la proportion d'élèves nés à l'étranger est de 1,6 % au primaire (123 élèves) ce qui est de beaucoup inférieur à l'ensemble du Québec qui est de 12,4 %. Au secondaire, cette proportion est de 2,4 % (184 élèves) par rapport à 7,1 % pour l'ensemble du Québec. Pour le secteur des jeunes, c'est donc 307 élèves (2 %) qui sont nés à l'étranger. Certains de ces élèves arrivent avec une fréquentation scolaire et une réussite éducative inégales. Pour cette raison nous avons instauré des services particuliers d'accueil et de francisation à l'école Sainte-Thérèse au primaire et à l'école secondaire des Pionniers au secondaire.

La concurrence

Dans notre région, 8,9 % des jeunes d'âge primaire fréquentent une école privée en 2009-2010. Ce phénomène est en diminution par rapport à l'année 2007-2008 où 10,6 % des parents avaient fait ce choix. Au secondaire c'est 19,6 % des jeunes de notre territoire qui sont inscrits dans une école privée ce qui est semblable aux données du MELS de 2007-2008.

Au primaire, trois écoles privées offrent les services éducatifs dont une non-subventionnée, alors qu'au secondaire nous comptons 5 écoles privées.



Commission scolaire
du Chemin-du-Roy

But 1



**L'augmentation de la diplomation et de la qualification
avant l'âge de 20 ans**

But 1 : L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

État de la situation

La cible fixée pour la Commission scolaire du Chemin-du-Roy est de 83 % pour l'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification, avant l'âge de 20 ans, d'ici 2020. Pour notre Commission scolaire, ce taux était de 72,7 % pour la cohorte 2001-2008. Il s'agit d'un taux assez stable au regard des cohortes 1998-2005, 1999-2006 et 2000-2007.

Tableau 3 : Taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans selon le suivi de la cohorte 2001-2008

	Commission scolaire du Chemin-du-Roy	Réseau public 72 commissions scolaires	Écart	Ensemble du Québec	Écart
Sexes réunis	72,7 %	68,5 %	+ 4,2 %	72,3 %	+ 0,4 %
Secteur des jeunes	63 %	60,5 %	+ 2,5 %	65,3 %	- 2,3 %
Secteur des adultes	5,2 %	5,4 %	- 0,2 %	4,8 %	+ 0,4 %
Secteur de la formation professionnelle	4,5 %	2,7 %	+ 1,8 %	2,3 %	+ 2,2 %
Garçons	66 %	61,5 %	+ 4,5 %	65,9 %	+ 0,1 %
Secteur des jeunes	55,2 %	52,5 %	+ 2,7 %	58 %	- 2,8 %
Secteur des adultes	5 %	5,4 %	- 0,4 %	4,8 %	+ 0,2 %
Secteur de la formation professionnelle	5,8 %	3,6 %	+ 2,2 %	3,2 %	+ 2,6 %
Filles	79,8 %	75,7 %	+ 4,1 %	78,9 %	+ 0,9 %
Secteur des jeunes	71,3 %	68,6 %	+ 2,7 %	72,8 %	- 1,5 %
Secteur des adultes	5,4 %	5,5 %	- 0,1 %	4,8 %	+ 0,6 %
Secteur de la formation professionnelle	3,2 %	1,6 %	+ 1,6 %	1,4 %	+ 1,8 %

Source : Données du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, octobre 2009

Tableau 4 : Diplomation et qualification séparées selon le suivi de la cohorte 2001-2008, avant l'âge de 20 ans

	Commission scolaire du Chemin-du-Roy	Réseau public	Écart	Ensemble du Québec	Écart
Sexes réunis	72,7 %	68,5 %	+ 4,2 %	72,3 %	+ 0,4 %
Diplomation (DES, DEP, ASP)	69,4 %	66,6 %	+ 2,8 %	70,7 %	- 1,3 %
Qualification (CFER, ISPJ, AFP, CFMS, CFPT)	3,3 %	1,9 %	+ 1,4 %	1,6 %	+ 1,7 %
Garçons	66 %	61,5 %	+ 4,5 %	65,9 %	+ 0,1 %
Diplomation (DES, DEP, ASP)	61,8 %	59,1 %	+ 2,7 %	63,8 %	- 2%
Qualification (CFER, ISPJ, AFP, CFMS, CFPT)	4,2 %	2,4 %	+ 1,8 %	2,1 %	+ 2,1 %
Filles	79,8 %	75,7 %	+ 4,1 %	78,9 %	+ 0,9 %
Diplomation (DES, DEP, ASP)	77,5 %	74,4 %	+ 3,1 %	77,8 %	- 0,3 %
Qualification (CFER, ISPJ, AFP, CFMS, CFPT)	2,3 %	1,4 %	+ 0,9 %	1,1 %	+ 1,2 %

Source : Données du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, octobre 2009

But 1 : Augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

Zones de performances :

- ✓ Le taux de diplomation et de qualification de la Commission scolaire est supérieur de 4,2 % par rapport à celui du réseau public québécois et de 0,4 % par rapport à celui de l'ensemble du Québec.
- ✓ Le taux de diplomation et de qualification des garçons de notre Commission scolaire pour la cohorte 2001-2008 est supérieur de 4,5 % à celui du réseau public et de 0,1 % à celui de l'ensemble du Québec.
- ✓ Le taux de diplomation et de qualification des filles est de 79,8 % pour la cohorte 2001-2008, ce qui est supérieur de 4,1 % à celui du réseau public et de 0,9 % à celui de l'ensemble du Québec. Les filles sont donc très près de la cible fixée par le ministère, qui est de 83 %.
- ✓ La contribution de la Formation générale des adultes à la diplomation et la qualification des jeunes de moins de 20 ans est de 5,2 %. C'est supérieur de 0,4 % par rapport à l'ensemble du Québec.
- ✓ La contribution de la formation professionnelle à la diplomation et la qualification des jeunes de moins de 20 ans est de 4,5 %. C'est supérieur de 2,2 % par rapport à l'ensemble du Québec. À noter que la formation professionnelle au regard des garçons, diplôme 5,8 % de ceux-ci ce qui est supérieur à l'ensemble du Québec de 2,6 %. Quant aux filles, la contribution de la formation professionnelle à la diplomation est de 3,2 % ce qui est également supérieur à l'ensemble du Québec de 1,8 %.
- ✓ L'obtention d'une qualification dans notre Commission scolaire (3,3 %) est de 1,4 % supérieure au réseau public (1,9 %) et de 1,7 % supérieure à l'ensemble du Québec (1,6 %), et ce, tant chez les garçons (+1,8 % et 2,1 %) que chez les filles (+0,9 % et 1,2 %).

Zones de vulnérabilités :

- ✓ Taux de diplomation et de qualification des garçons après 7 ans (66 %).
- ✓ Écart de 13,8 % du taux de diplomation et de qualification des garçons (66 %) par rapport aux filles (79,8 %).
- ✓ Écart de 15,7 % du taux de diplomation (DES, DEP, ASP) des garçons (61,8 %) par rapport aux filles (77,5 %).

But 1 : L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

Objectifs	Indicateurs	Moyens retenus
<p>1. D'ici 2015, augmenter de 7,3 % le taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans pour atteindre notre cible de 80 %, en portant une attention particulière aux garçons.</p>	<p>Nombre d'élèves diplômés ou qualifiés en formation générale des jeunes, formation générale des adultes et formation professionnelle.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer le suivi des résultats des élèves à l'aide de Lumix • Revoir l'organisation du travail des professionnels en lien avec la persévérance scolaire • Outiller et accompagner les directions d'établissement afin de leur permettre une supervision efficace au regard de la gestion axée sur les résultats • Mettre en œuvre les conventions de gestion et de réussite éducative • Faciliter le passage des élèves de la petite enfance au préscolaire <ul style="list-style-type: none"> ○ Entente CPE, ateliers 4 ans, portes ouvertes, partenaires de la santé • Poursuivre la transition du préscolaire au 1^{er} cycle du primaire <ul style="list-style-type: none"> ○ Préscolaire 4 ans, Passe-Partout, préscolaire 5 ans, école citoyenne • Harmoniser les pratiques pédagogiques au regard du programme de formation pour consolider l'arrimage primaire-secondaire • Saisir les opportunités de développement d'offres de service adaptées aux besoins des jeunes <ul style="list-style-type: none"> ○ Structures d'accueil au 1^{er} cycle du secondaire. Au 2^e cycle, Passerelle FMS – DEP, concomitance, Accès-DEP, cours à temps partiel, formation en ligne, projet d'entrepreneuriat, cours d'été, AEP, CAFE (Centre d'apprentissage et de formation en entrepreneuriat) et Pré-CAFE • Poursuivre la concertation entre les écoles secondaires, le SARCA (Service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement), le centre d'éducation des adultes et les centres de formation professionnelle

But 1 : L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

État de la situation

En 2006-2007, sur les 424 élèves sortis sans diplôme ni qualification, 92 provenaient du 1^{er} cycle du secondaire, 125 de troisième secondaire, 90 de quatrième secondaire et 117 de cinquième secondaire. Les données comparables pour 2007-2008 ne sont pas disponibles.

Tableau 5 : Sorties sans diplôme ni qualification (décrochage) en formation générale des jeunes (annuel) de 2003-2004 à 2005-2006

	2003-2004	2004-2005	2005-2006
Sexes réunis	344 (25,8 %)	371 (28,2 %)	317 (26,2 %)
Garçons	213 (30,5 %)	245 (34,6 %)	206 (33,3 %)
Filles	131 (20,7 %)	126 (20,7 %)	111 (18,8 %)

Source : Données du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, octobre 2009

Tableau 6 : Sorties sans diplôme ni qualification (décrochage) en formation générale des jeunes (annuel) en 2006-2007 et 2007-2008

	2006-2007	2007-2008	Écart 06-07 et 07-08
Sexes réunis	424 (29,2 %)	368 (26,7 %)	- 56 (-2,5 %)
Garçons	255 (35,1 %)	242 (33,1 %)	- 13 (-2 %)
Filles	169 (23,3 %)	126 (19,5 %)	- 43 (-3,8 %)

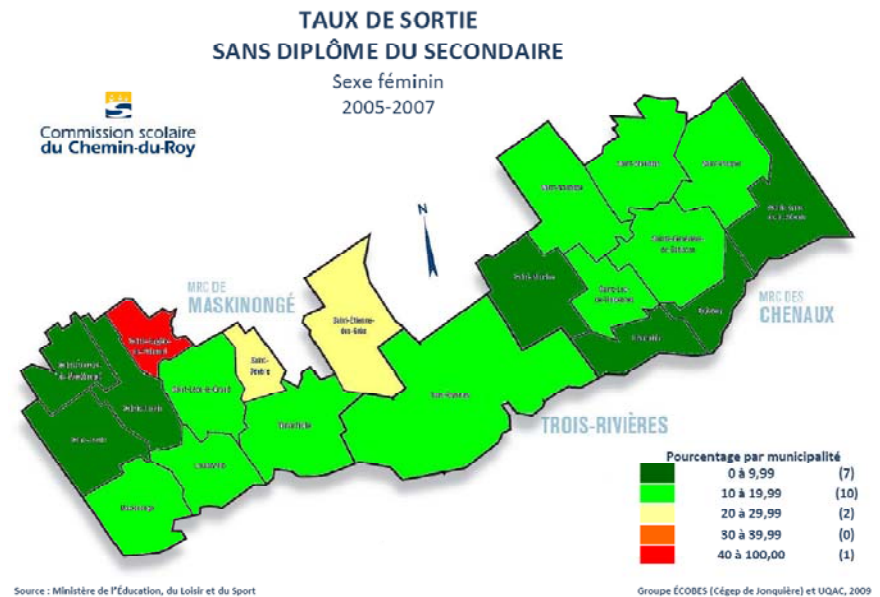
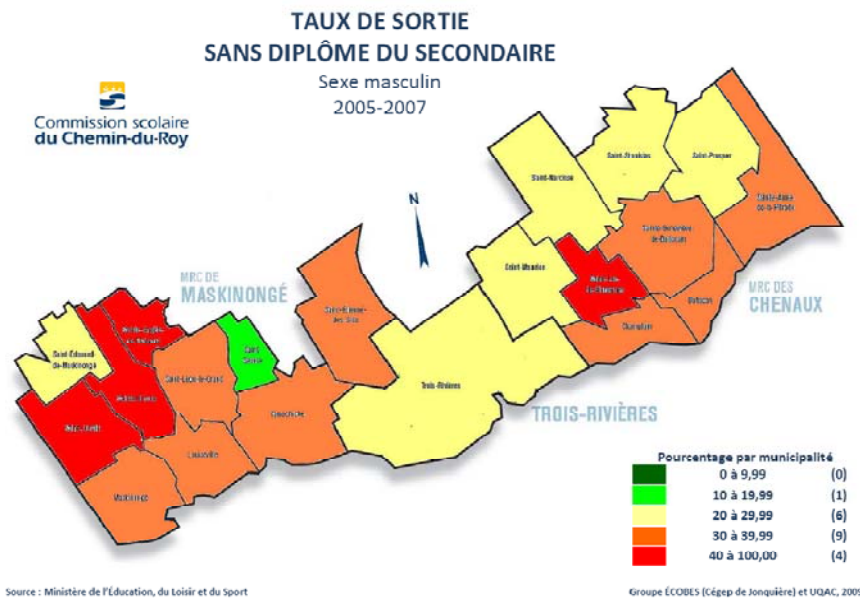
Source : Données du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, octobre 2009

Zones de performances :

- ✓ La performance des filles, dont le taux de décrochage a diminué de 3,8 % en 2007-2008 par rapport à 2006-2007.
- ✓ L'amélioration du taux de décrochage chez les garçons qui a diminué de 2 % en 2007-2008 par rapport à 2006-2007.

Zones de vulnérabilités :

- ✓ L'écart entre les garçons et les filles oscille entre 10 % et 15 % selon les années de référence.
- ✓ Le nombre important d'élèves qui quittent annuellement en 3^e, 4^e et 5^e secondaire, particulièrement chez les garçons. Chez les filles, les niveaux à surveiller sont les secondaires 3 et 5.
- ✓ Certains secteurs en particulier sont à surveiller selon les travaux d'Écobs (Groupe d'Étude des conditions de vie et des besoins de la population) :
 - Pour les garçons : tous les secteurs de la Commission scolaire à l'exception du secteur de Saint-Sévère.
 - Pour les filles : Sainte-Angèle-de-Prémont, Saint-Sévère et Saint-Étienne-des-Grès.



But 1 : L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

Objectifs	Indicateurs	Moyens retenus
<p>2. D'ici 2015, réduire de 7 % le nombre d'élèves qui quittent annuellement sans diplôme ni qualification en portant une attention particulière aux garçons pour atteindre notre cible fixée à 19,7 %.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'élèves qui quittent annuellement sans diplôme ni qualification 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre l'utilisation des trousseaux CTREQ (Centre de transfert et de réussite éducative du Québec) et TEDP (Trousse d'évaluation des décrocheurs potentiels) dans toutes nos écoles secondaires, assurer le suivi des élèves dépistés et établir des partenariats • Identifier les temps forts de l'année où l'élève est à risque de décrocher et mettre en place des moyens d'intervention • Poursuivre la démarche de suivi des élèves qui quittent en cours d'année • Fiches de départ • Campagne estivale • S'associer avec des chercheurs pour identifier dès le préscolaire les élèves à risque de vivre le décrochage scolaire • Contribuer à la mobilisation régionale pour prévenir le décrochage scolaire



Commission scolaire
du Chemin-du-Roy

But 2



L'amélioration de la maîtrise du français

But 2 : Amélioration de la maîtrise du français

État de la situation

L'amélioration de la maîtrise du français passe avant tout par une bonne analyse des résultats des élèves pour chacune des écoles. Suite à cette analyse se dégagent des orientations pour chacun des milieux afin de modifier et d'améliorer les pratiques pédagogiques. L'accompagnement des enseignants est un atout majeur de la réussite pour instaurer des interventions pédagogiques ciblées qui répondent aux besoins des élèves. Nous remarquons que les taux de réussite de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy sont bons tant en lecture qu'en écriture. Cependant, nous notons une disparité entre les taux moyens de réussite de la Commission scolaire et ceux des milieux 8, 9 et 10.

Tableau 7 : Taux de réussite au primaire et au secondaire en écriture et en lecture

Primaire – chaque cycle / français – écriture

Total / Filles / Garçons	Taux de réussite								
	1 ^{er} cycle			2 ^e cycle			3 ^e cycle		
	T	F	G	T	F	G	T	F	G
2007-2008	92,1	94,9	89,3	89,6	93,4	86,3	90,9	95,3	86,5
2008-2009	92,7	93,9	91,5	90,9	95,1	87	90,6	95	86,3

Primaire – chaque cycle / français – lecture

Total / Filles / Garçons	Taux de réussite								
	1 ^{er} cycle			2 ^e cycle			3 ^e cycle		
	T	F	G	T	F	G	T	F	G
2007-2008	93,1	94,4	91,9	87,4	90,4	84,8	91,6	95,6	87,5
2008-2009	92,9	93,9	91,9	90,8	93,9	88	90,4	93,9	87,1

Secondaire / français

Total / Filles / Garçons	Taux de réussite - français					
	Écriture 510			Lecture 520		
	T	F	G	T	F	G
2007-2008	78,9	89,0	72,9	87,5	92,6	85,1
2008-2009	82,7	89,2	76,4	85,3	92,9	78,7

Source : Données Commission scolaire du Chemin-du-Roy, septembre 2009

Tableau 8 : Taux de réussite au primaire en écriture et en lecture selon l'indice IMSE

IMSE 1, 2 ou 3 / Primaire – chaque cycle / français – écriture

Total / Filles / Garçons	Taux de réussite								
	1 ^{er} cycle			2 ^e cycle			3 ^e cycle		
	T	F	G	T	F	G	T	F	G
2007-2008	97,6	98,5	96,9	95,7	98	93,8	94,5	99,4	90,2
2008-2009	97,1	97,7	96,5	95,7	96,5	95	97,4	98,9	95,8

IMSE 1, 2 ou 3 / Primaire – chaque cycle / français – lecture

Total / Filles / Garçons	Taux de réussite								
	1 ^{er} cycle			2 ^e cycle			3 ^e cycle		
	T	F	G	T	F	G	T	F	G
2007-2008	97,3	98,5	96,2	93,6	93,2	93,8	96,4	99,4	93,8
2008-2009	94,2	96,5	91,8	95,1	97,6	93	93,1	96,8	89,5

IMSE 4, 5, 6 ou 7 / Primaire – chaque cycle / français – écriture

Total / Filles / Garçons	Taux de réussite								
	1 ^{er} cycle			2 ^e cycle			3 ^e cycle		
	T	F	G	T	F	G	T	F	G
2007-2008	93,1	95,2	90,9	91,5	93,4	89,6	91,1	95,9	86,2
2008-2009	92,9	95,4	90,7	92,5	96,4	88,9	91,8	96,5	87,6

IMSE 4, 5, 6 ou 7 / Primaire – chaque cycle / français – lecture

Total / Filles / Garçons	Taux de réussite								
	1 ^{er} cycle			2 ^e cycle			3 ^e cycle		
	T	F	G	T	F	G	T	F	G
2007-2008	95,2	95,9	94,4	89,8	92,7	86,9	91,6	96,7	86,5
2008-2009	94,2	96,1	92,5	92,5	95,4	89,8	91,5	95	88,4

IMSE 8, 9 ou 10 / Primaire – chaque cycle / français – écriture

Total / Filles / Garçons	Taux de réussite								
	1 ^{er} cycle			2 ^e cycle			3 ^e cycle		
	T	F	G	T	F	G	T	F	G
2007-2008	84,4	91	77,8	79	88	72,1	86,5	90	82,8
2008-2009	89,9	89	90,7	85,2	92	78,9	84,1	90	78

IMSE 8, 9 ou 10 / Primaire – chaque cycle / français – lecture

Total / Filles / Garçons	Taux de réussite								
	1 ^{er} cycle			2 ^e cycle			3 ^e cycle		
	T	F	G	T	F	G	T	F	G
2007-2008	84,8	87,6	81,9	75,9	81,6	71,5	85,9	89,4	82,2
2008-2009	89,6	88,4	90,7	85,2	89	81,7	86,5	90	82,9

Source : Données Commission scolaire du Chemin-du-Roy, septembre 2009

But 2 : L'amélioration de la maîtrise du français - écriture

Zones de performances :

- ✓ Au cours de la dernière année, le taux de réussite global des élèves se situe au-dessus de 90 %.
1^{er} cycle : 92,7 % 2^e cycle : 90,9 % 3^e cycle : 90,6 %
- ✓ En 2008-2009, à l'épreuve unique du MELS en 5^e secondaire en écriture, notre taux de réussite se situe à 82,7 %, donc au-dessus du taux de réussite pour l'ensemble du Québec qui est à 82,3 %.
- ✓ Le taux de réussite pour l'ensemble des épreuves uniques est au-dessus de 83 % en 2007-2008.

Zone de vulnérabilité :

- ✓ Nous devons améliorer notre analyse des épreuves pour une plus grande cohérence entre les établissements et pour mieux orienter nos interventions pédagogiques.
- ✓ Même si les taux de réussite sont bons, il existe un écart significatif entre la moyenne Commission scolaire et la moyenne des écoles dont l'indice IMSE est de 8, 9 et 10.
- ✓ Le même phénomène est remarqué au regard de la réussite des garçons dans les écoles 8, 9 et 10 par rapport aux résultats de la Commission scolaire.

But 2 : L'amélioration de la maîtrise du français - écriture

Objectifs	Indicateurs	Moyens retenus
<ol style="list-style-type: none">D'ici 2015, augmenter le taux de réussite de 2 % en écriture au 2^e et 3^e cycle du primaire dans les milieux défavorisés 8, 9 et 10.D'ici 2015, augmenter à 84 % le taux de réussite à l'épreuve unique du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport en écriture en 5^e secondaire.	<ul style="list-style-type: none">Taux de réussite des élèves en écriture à la fin du 2^e et 3^e cycle du primaire (milieux 8, 9 et 10)Taux de réussite des élèves à l'épreuve unique d'écriture de juin du MELS en 5^e secondaire	<ul style="list-style-type: none">Développer l'axe en écriture au 1^{er} et 2^e cycle du secondaire (stratégies d'écriture, nouvelles formes de dictées, grammaire syntaxique...)Instaurer une démarche d'analyse des épreuves pour mieux orienter nos interventions pédagogiquesDévelopper des stratégies pour outiller les enseignants du 2^e cycle du primaire en écritureÉlaborer et diffuser un répertoire de pratiques gagnantes au 3^e cycle du primaire en lien avec la grammaire syntaxique et l'écriture hebdomadaire

But 2 : L'amélioration de la maîtrise du français - lecture

Zones de performances :

- ✓ Au cours de la dernière année, aux trois cycles du primaire, le taux de réussite en lecture chez les filles se situe au-dessus de 93 %.
1^{er} cycle : 93,9 % 2^e cycle : 93,9 % 3^e cycle : 93,9 %
- ✓ En 5^e secondaire, le taux de réussite chez les filles se situe à 92,9 % en 2008-2009.

Zones de vulnérabilités :

- ✓ Au cours de la dernière année, aux trois cycles du primaire, on constate un écart d'au plus 6,8 % entre les filles et les garçons.
1^{er} cycle : 91,9 % 2^e cycle : 88 % 3^e cycle : 87,1 %
- ✓ Nous constatons également que le taux de réussite global des écoles de milieux défavorisés 8, 9 et 10 est inférieur aux écoles dont l'indice est 1, 2 et 3 (de 4,6 % au 1^{er} cycle, de 9,9 % au 2^e cycle et de 6,6 % au 3^e cycle).
- ✓ En 5^e secondaire, au cours des 2 dernières années, nous constatons une baisse des résultats chez les garçons (de 85,1 % à 78,7 %). Pour la dernière année, l'écart entre les garçons (78,7 %) et les filles (92,9 %) est de 14,2 %.

But 2 : L'amélioration de la maîtrise du français - Lecture

Objectifs	Indicateurs	Moyens retenus
<p>1. D'ici 2015, augmenter le taux de réussite en lecture notamment :</p> <p>a. au primaire, chez les garçons, de 2 % au 2^e cycle et 3 % au 3^e cycle</p> <p>b. au secondaire, chez les garçons, de 3 %</p> <p>c. au primaire, dans les milieux défavorisés (indice IMSE 8,9 et 10), de 2 %</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de réussite des garçons à la fin de chacun des cycles du primaire et à la fin du secondaire • Taux de réussite des écoles défavorisées comparativement aux écoles favorisées au primaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre le plan de lecture élaboré par la Commission scolaire • Développer l'axe en lecture au 1^{er} et 2^e cycle du secondaire (réseaux littéraires, notions, concepts, stratégies et prise de notes) • Former et accompagner les enseignants du 1^{er} cycle du secondaire pour outiller les élèves à l'utilisation des stratégies de lecture dans toutes les disciplines • S'assurer du développement de stratégies gagnantes en lecture aux 3 cycles du primaire, notamment par l'enseignement explicite des stratégies de lecture • Élaborer une nouvelle offre de service des conseillers pédagogiques axée sur la formation et l'accompagnement des milieux • Élaborer et actualiser un plan d'animation du livre dans les établissements en lien avec le plan de lecture (bibliothécaire), notamment en portant une attention particulière aux intérêts des garçons • Intensifier les pratiques en lecture au préscolaire et au 1^{er} cycle du primaire notamment en conscience phonologique • Proposer des activités d'apprentissage en lecture, spécifiques aux garçons



Commission scolaire
du Chemin-du-Roy

But 3



**L'amélioration de la persévérance et de la réussite
chez certains groupes cibles dont les élèves handicapés ou
en difficulté d'adaptation et d'apprentissage**

But 3 : L'amélioration de la persévérance et de la réussite chez certains groupes cibles dont les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage

État de la situation

Outre les données fournies par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, nous possédons peu de données concernant la réussite des élèves handicapés et des élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage. L'outil de la GRICS (Lumix) devrait nous permettre de tracer un portrait plus complet de la réussite de ces élèves, et ce, autant pour ceux qui sont en classe régulière que ceux qui sont en classes spécialisées.

Le tableau 4, à la page 13, indique que la qualification (CFER, ISPJ, AFP, CFMS, CFPT) est supérieure de 1,7 % à notre Commission scolaire par rapport à l'ensemble du Québec. Comme stipulé à l'objectif 1 du but 1, nous travaillerons à augmenter de 7,3 % le taux de diplomation et de qualification d'ici 2015. C'est donc pour cette raison que nous maintiendrons un écart positif de 1,7 % avec l'ensemble du Québec à ce niveau.

Tableau 9 : Identification des élèves HDAA

	Commission scolaire du Chemin-du-Roy			Réseau public (72 CS)			Ensemble du Québec			Réseau public
	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2005-2006	2006-2007	2007-2008	Écart 07-08
Primaire	14,8 %	13,7 %	13,5 %	15,7 %	15,2 %	15,5 %	15,5 %	14,5 %	14,8 %	- 2 %
Secondaire	21,9 %	20,2 %	18,8 %	18,7 %	19,4 %	19,9 %	15,6 %	16,1 %	16,5 %	- 1,1 %

Source : Données du ministère de l'Éducation, de Loisir et du Sport, octobre 2009

Tableau 10 : Taux d'intégration des élèves HDAA

	Commission scolaire du Chemin-du-Roy			Réseau public (72 CS)			Ensemble du Québec			Réseau public
	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2005-2006	2006-2007	2007-2008	Écart 07-08
Primaire	78,9 %	76,4 %	76,8 %	80,1 %	80,1 %	79,5 %	78,8 %	78,6 %	78,1 %	+ 2,7 %
Secondaire	34,5 %	40,9 %	41,4 %	46,1 %	45,5 %	46,4 %	45,2 %	44,6 %	45,4 %	+ 5 %

Tableau 11 : Proportion des élèves qui entrent en retard au secondaire

	Commission scolaire du Chemin-du-Roy			Réseau public (72 CS)			Ensemble du Québec			Réseau public
	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2005-2006	2006-2007	2007-2008	Écart 07-08
Élèves en retard à l'entrée du secondaire	16,7 %	16,3 %	12,3 %	16,8 %	14,2 %	11,4 %	14,5 %	12,3 %	9,8 %	+ 0,9 %

Source : Données du ministère de l'Éducation, de Loisir et du Sport, octobre 2009

Zones de performances :

- ✓ Dans les écoles primaires et secondaires, nous proposons une offre de services variée et complète pour répondre aux besoins des élèves HDAA.
- ✓ Le taux de qualification des moins de 20 ans des groupes cibles CFMS – CFPT – CFER – ISPJ est de 1,7 % plus élevé que celui de l'ensemble du Québec tel que démontré dans le tableau 4, à la page 13.

Zone de vulnérabilité :

- ✓ Nous avons de la difficulté à suivre les résultats académiques des élèves HDAA au primaire et au secondaire. Les outils que nous possédons actuellement ne sont pas suffisamment performants pour suivre efficacement la réussite des élèves HDAA.
- ✓ Avec l'outil de la GRICS (Lumix), nous devrions être en mesure de tracer un portrait plus complet de la réussite des élèves handicapés et des élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

But 3 : L'amélioration de la persévérance et de la réussite chez certains groupes cibles dont les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage

Objectifs	Indicateurs	Moyens retenus
<ol style="list-style-type: none"> 1. D'ici 2015, compléter le portrait de situation des résultats académiques des élèves HDAA en lecture, écriture et mathématiques 2. D'ici 2015, maintenir à + 1,7 % l'écart de taux de qualification des moins de 20 ans des groupes ciblés CFMS, CFPT, de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy par rapport à l'ensemble du Québec 	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de réussite des élèves HDAA en lecture écriture et mathématique • Proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent une qualification CFMS CFPT avant l'âge de 20 ans 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en application une base de données des résultats des élèves à l'aide des outils de la GRICS (Lumix) pour suivre la réussite des EHDA • Analyser les résultats académiques des EHDA au primaire et au secondaire en lecture, écriture et mathématique • S'assurer de l'efficacité, du suivi et que toutes les écoles utilisent le plan d'intervention informatisé • Maintenir l'accompagnement des enseignants œuvrant auprès de la clientèle HDAA par les personnes-ressources • Poursuivre la restructuration de l'adaptation scolaire au secondaire afin qu'elle réponde aux besoins des élèves et leur permette de meilleures chances de réussite



Commission scolaire
du Chemin-du-Roy

But 4



**L'amélioration de l'environnement sain et
sécuritaire dans les établissements**

But 4 : L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire dans les établissements

État de la situation

Au cours des dernières années, notre Commission scolaire a misé sur la gestion intégrée des différentes démarches ou plans d'action ministériels, tels la démarche « École en santé », le plan d'action pour prévenir et traiter la violence à l'école, le cadre de référence des services complémentaires, la politique alimentaire, Agir autrement, etc... Elle s'est assurée que tous les éléments soient en cohérence avec le portrait de chacune des écoles, le projet éducatif et le plan de réussite qui en découlent.

Plus concrètement, la Commission scolaire a mis l'accent sur l'accompagnement personnalisé des milieux et le développement d'outils pour les soutenir, que ce soit au niveau du code de vie des écoles, du perfectionnement des intervenants, de la gestion de classe et des élèves en difficulté (école, service de garde, transport...), de l'alternative à la suspension ainsi qu'au niveau de l'élaboration et de la mise à jour annuelle de différents protocoles (toxicomanie, situation de crise, Plan de réponse pour des établissements sécuritaires, etc). De plus, beaucoup d'investissements ont été faits pour le réaménagement des cours d'école, la politique alimentaire et le développement d'équipes sportives en parascolaire.

Tableau 12 : Nombre d'équipes sportives inter-écoles dans nos écoles en 2009-2010

	Primaire	Secondaire
Nombre d'équipes sportives	142	138
Nombre de participants	2 071	2 088

Source : Données de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy, septembre 2009

Tableau 13 : Nombre d'écoles qui ont adhéré à la démarche École en santé

	CSSS de la Vallée de la Batiscan	CSSS de Maskinongé	CSSS de Trois-Rivières
Primaire	100 %	100 %	82 % des écoles primaires et secondaires ont adhéré à la démarche École en santé. Les autres écoles sont en processus et auront complété celle-ci en juin 2011
Secondaire	100 %	100 %	

Source : Données de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy, septembre 2009

Zones de performances :

- ✓ Toutes nos écoles ont complété ou sont en voie de compléter le portrait de situation de leur école en lien avec la violence.
- ✓ Toutes les écoles ayant complété leur portrait de situation ont intégré dans leur plan de réussite les moyens choisis en lien avec la violence.
- ✓ La très grande majorité des écoles ont adhéré à la démarche « École en santé » et l'ont intégrée dans leur plan de réussite.
- ✓ Le travail effectué dans toutes nos écoles primaires au regard des relations interpersonnelles (moquerie, insultes, bousculades, rejet) et au secondaire au regard de l'intimidation et du taxage.
- ✓ Depuis quelques années, nous observons une augmentation impressionnante de nombre d'équipes sportives au primaire. Au secondaire, nous notons un accroissement graduel et régulier du nombre d'équipes.
- ✓ La politique alimentaire de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy encadre efficacement toutes les écoles primaires et secondaires.

But 4 : L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire dans les établissements

Objectifs	Indicateurs	Moyens retenus
1. D'ici 2015, augmenter les mesures dans les établissements de la Commission scolaire qui assurent un environnement sain et sécuritaire pour les élèves et le personnel	<ul style="list-style-type: none">• Proportion des établissements qui auront ciblé des actions pour contrer la violence et qui auront adhéré à la démarche « École en santé »	<ul style="list-style-type: none">• Poursuivre la démarche « École en santé » dans les établissements• Supporter les écoles dans leur stratégie pour contrer la violence• Augmenter le taux de participation des élèves aux différentes activités parascolaires offertes dans les établissements
2. D'ici 2015, maintenir et améliorer les mesures mises en place pour assurer un contrôle régulier d'une saine alimentation	<ul style="list-style-type: none">• Nombre de visites de contrôle• Nombre de correctifs apportés	<ul style="list-style-type: none">• Exercer trois fois par année un contrôle sur la qualité des menus offerts dans nos établissements



Commission scolaire
du Chemin-du-Roy

But 5



**L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans
en formation professionnelle**

But 5 : L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle

État de la situation

Zones de performances :

- ✓ La carte des programmes et les ententes conclues avec d'autres commissions scolaires nous permettent de présenter une offre de formation attrayante pour les élèves de moins de 20 ans. Selon les données ministérielles de 2007-2008, 36,5 % des élèves en formation professionnelle ont moins de 20 ans comparativement à la moyenne du réseau public qui est de 26,8 %.
- ✓ Le taux de diplomation en formation professionnelle avant l'âge de 20 ans (obtention d'un premier diplôme) est supérieur à la moyenne du réseau public : 4,5 % à notre Commission scolaire par rapport à 2,7 % au réseau public.
- ✓ Le succès obtenu par un premier groupe fermé en concomitance en charpenterie menuiserie nous a mené à la formation d'un deuxième groupe.

Zones de vulnérabilités :

Nous constatons que les données internes sur la situation réelle des moins de 20 ans ne nous permettent pas d'établir un portrait juste et précis de la situation en termes de réussite et d'abandons par programme. Aussi, il nous paraît nécessaire de revoir nos pratiques quant à l'utilisation des outils (SRAPFT et TOSCA) mis à notre disposition pour mieux documenter le suivi des cohortes et plus particulièrement les élèves de moins de 20 ans.

La capacité d'accueil limitée des programmes, particulièrement dans les secteurs de la construction et de la santé, le contingentement de certains programmes (coiffure et esthétique) ainsi que l'ajout d'espace nécessaire dans le secteur de l'alimentation sont des obstacles à l'augmentation du nombre d'élèves.

Les élèves admis avec des unités manquantes ainsi que les élèves admis sans diplôme devraient bénéficier de mesures d'encadrement dans une approche de continuité de services (école secondaire, centre d'éducation des adultes, SARCA et centre de formation professionnelle).

Le suivi des élèves qui abandonnent leur formation est à revoir.

But 5 : L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle

Objectifs	Indicateurs	Moyens retenus
1. D'ici 2015, augmenter de 2 % le nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle	Nombre de nouveaux inscrits de moins de 20 ans en formation professionnelle	<ul style="list-style-type: none">• Établir un portrait de la situation de chaque programme en termes de taux de réussite, nombre d'abandons et employabilité• Multiplier les possibilités d'exploration de la formation professionnelle auprès des jeunes, des intervenants et des parents• Mettre en place des mécanismes de suivi et de continuité de services entre l'école secondaire, le centre d'éducation des adultes, le SARCA et le centre de formation professionnelle• Poursuivre le développement de l'offre de formation

Mécanismes de suivi

- Analyse périodique des résultats des élèves par cycle, par école et par secteur d'écoles secondaires.
- Rencontres des directions d'établissement au regard des résultats des élèves par rapport aux cibles fixées.
- 4 rencontres par année de la table de persévérance où seront présentes directions des écoles secondaires, des centres et des services éducatifs et complémentaires.

Mécanismes de reddition de comptes

- Comité du suivi du plan stratégique
- Comité plénier du Conseil des commissaires
- Rapport annuel
- Séance publique d'information

Les engagements des parties

Considérant que la convention de partenariat vise à accroître la persévérance scolaire et la réussite des élèves;

Considérant que les commissions scolaires contribuent à la mise en œuvre des orientations et des plans d'action ministériels;

Considérant que la signature de la convention de partenariat n'a pas pour objectif d'ajouter des ressources financières additionnelles à celles qui sont allouées à la Commission scolaire conformément aux règles budgétaires;

Considérant que les commissions scolaires contribueront, s'il y a lieu, à des travaux qui seront mis en place par le MELS afin de définir de nouveaux indicateurs.

Les parties conviennent des engagements suivants :

Le MELS s'engage à :

- Soutenir la Commission scolaire dans la mise en œuvre et le suivi de sa convention de partenariat et dans le processus de reddition de comptes.
- Fournir, au fur et à mesure de leur disponibilité, des données statistiques, de l'information ou des analyses pertinentes permettant de soutenir la mise en œuvre de la convention de partenariat.

La Commission scolaire s'engage à :

- Contribuer à la mise en œuvre des orientations et du plan d'action ministériel.
- Suivre la situation des élèves qui sortent sans diplôme ni qualification et réitérer la demande au MELS de fournir la liste des élèves concernés, dans le respect des exigences de la Loi sur l'accès et la protection des renseignements personnels, afin de permettre de valider les mécanismes de suivi et de contrôle internes.

La durée de la convention

La durée de la présente convention de partenariat est de cinq ans. Elle prendra fin le 31 décembre 2015, en même temps que le plan stratégique de la Commission scolaire.

Les signataires de la convention de partenariat

La présente entente entre en vigueur à la date de sa signature par les parties.

POUR LE MINISTÈRE


La ministre de l'Éducation, du Loisir
et du Sport



Madame Michelle Courchesne

Date : 6 août 2010

Le sous-ministre adjoint à l'éducation préscolaire,
à l'enseignement primaire et secondaire et
responsable des régions

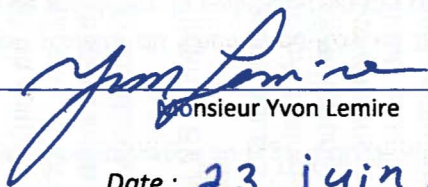


Monsieur Alain Veilleux

Date : 2010 07 26

POUR LA COMMISSION SCOLAIRE DU CHEMIN-DU-ROY

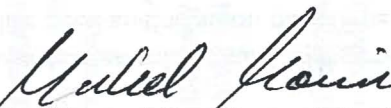
Le président



Monsieur Yvon Lemire

Date : 23 juin 2010

Le directeur général



Monsieur Michel Morin

Date : 23 juin 2010

ADDENDAS

Sorties sans diplôme ni qualification (décrochage) en formation générale des jeunes (annuel) de 2003-2004 à 2005-2006

	2003-2004	2004-2005	2005-2006
Sexes réunis	344 (25,8 %)	371 (28,2 %)	317 (26,2 %)
Garçons	213 (30,5 %)	245 (34,6 %)	206 (33,3 %)
Filles	131 (20,7 %)	126 (20,7 %)	111 (18,8 %)

Source : Données du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Sorties sans diplôme ni qualification (décrochage) en formation générale des jeunes (annuel) en 2006-2007 et 2007-2008

	2006-2007	2007-2008	Écart 06-07 et 07-08
Sexes réunis	424 (29,2 %)	23,3 % *	-5,9 %
Garçons	255 (35,1 %)	29,0 % *	-6,1 %
Filles	169 (23,3 %)	17,8% *	-5,5 %

Source : Données du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

1. *Corrections de la page 16 de la Convention de partenariat qui fait l'objet d'un addenda suite à la parution des données officielles du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport en septembre 2010.
2. Correction à la page 18 de la Convention de partenariat, au niveau des objectifs. Suite à la correction de la page 16 apportée par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le point 2 est corrigé comme suit :
D'ici 2015, réduire de 3,6 % le nombre d'élèves qui quittent annuellement sans diplôme ni qualification en portant une attention particulière aux garçons pour atteindre notre cible fixée à 19,7 %.